



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 mai 2023  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Treizième session

New York, 2-4 août 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

### Cadre intégré de l'information géospatiale

## Cadre intégré de l'information géospatiale

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/13th-session/>). Ce dernier est invité à en prendre note et à exprimer ses vues sur la suite de l'élaboration de la série de documents qui composent le Cadre, en trois parties interdépendantes (la première, comprenant la stratégie globale ; la deuxième, correspondant au guide de mise en œuvre ; et la troisième, portant sur le plan d'action au niveau des pays), ainsi que sur les ressources documentaires relatives au mode de mise en œuvre recommandé et sur la direction stratégique, la coordination et la supervision que doit assurer le Groupe de haut niveau pour permettre le succès durable du Cadre.

### Résumé du rapport

À sa douzième session, tenue du 3 au 5 août 2022, le Comité d'experts a adopté la décision 12/105, dans laquelle il a félicité le Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale d'avoir continué de s'efforcer, par l'intermédiaire de son plan de travail, de donner au Cadre toujours plus d'utilité et d'importance, notamment en créant des groupes de travail et en organisant manifestations parallèles, webinaires et réunions en présentiel afin d'améliorer la communication et de progresser dans le développement des capacités. Le Comité y a souligné la priorité que continuaient de constituer l'allocation des ressources nécessaires et la mise en œuvre urgente des moyens permettant de perfectionner, d'achever, de traduire et de publier sous forme numérique et diffuser la série de documents relatifs au Cadre, dont le Cadre stratégique général, le Guide d'application et les outils et ressources documentaires concernant les plans d'action nationaux, ainsi que d'en permettre l'accès et la compréhension dans les différentes langues.

\* E/C.20/2023/1.



Le Comité a pris note de l'ambitieux plan de travail du Groupe de haut niveau, avec les trois objectifs prioritaires sur lesquels il repose et les tâches connexes, et a encouragé une participation et une coopération élargies et plus équitables aux travaux de celui-ci, qu'il a incité par ailleurs à chercher des solutions aux problèmes des ressources, du renforcement de la gouvernance et de la dotation en moyens ; il a d'autre part engagé les États Membres à apporter leur concours au Groupe en l'aidant à mobiliser les ressources nécessaires et en le conseillant sur les moyens de stimuler la participation et la coopération au sein de ses groupes de travail. Le Comité a loué l'effort de communication déployé pour promouvoir le Cadre, conscient que, en mettant en avant ses résultats positifs et ses retombées à l'échelon national, on ne pouvait qu'en encourager la mise en œuvre, et il a exhorté les États Membres et les parties prenantes concernées à élaborer et diffuser leurs études de cas sur la question afin de constituer une bibliothèque de connaissances, de données d'expérience et de bonnes pratiques communes.

Le Comité a insisté de nouveau sur l'importance qu'il y avait à mettre en œuvre le dispositif prospectif que constituait le Cadre intégré de l'information géospatiale à l'échelon des pays, dans tous les aspects de son programme de travail et les domaines prioritaires définis dans les plans de travail des comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en l'articulant avec les autres cadres régionaux et mondiaux, pour répondre aux demandes de plus en plus complexes qui se faisaient jour aux échelles nationale, régionale et mondiale. Il s'est félicité de la mise en place et des bons résultats de l'initiative SDG Data Alliance portant sur les données relatives aux objectifs de développement durable, mécanisme concret de mobilisation des ressources visant à aider les pays en développement à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, lequel avait été rendu possible grâce au développement et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux et bases de données de référence dans les pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique latine. Il a demandé également à l'Alliance de lui rendre compte de ses progrès.

Dans le rapport, le Groupe de haut niveau rend compte de ses progrès et de ses activités, notamment de ses méthodes de travail et des réunions tenues, au regard de ses trois objectifs prioritaires : améliorer la communication, renforcer le développement des capacités et mobiliser un financement durable. Il a organisé des réunions virtuelles et en présentiel pendant l'intersession afin de progresser dans la réalisation des trois objectifs prioritaires et des tâches convenues. Au début de l'année 2023, il a procédé au renouvellement de ses membres, conformément à ce que prévoit son mandat, et invité les comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à examiner et prévoir les modalités de leur contribution, de leur participation et de leur représentation. Le Groupe revoit régulièrement son plan de travail pour progresser dans ses trois objectifs prioritaires et a réfléchi, lors de ses réunions, sur la manière dont il intégrerait les trois objectifs restants dans son plan de travail pour 2024-2025. Son équipe de direction (composée des coprésidents, des coresponsables des groupes de travail et du secrétariat) se réunit tous les mois pour examiner les progrès réalisés dans le cadre du plan de travail, répondre aux questions et aux préoccupations et coordonner l'action des trois groupes de travail.

Dans son rapport, le Groupe met en exergue l'état d'avancement des travaux de ses trois groupes de travail, au regard, notamment, de l'objectif de représentation plus large des États Membres et des comités régionaux, des groupes fonctionnels et des réseaux thématiques du Comité d'experts en leur sein. Il continue d'œuvrer en faveur d'une étroite collaboration, d'encourager la synergie – et d'éviter la redondance – des efforts. En outre, le rapport vise à informer le Comité de ce que le Groupe continue de faire pour étendre le Cadre intégré de l'information géospatiale aux domaines

connexes que constituent, principalement, l'administration et la gestion des terres, l'information géospatiale marine et l'intégration de l'information statistique et géospatiale. Le Groupe a établi des liens avec les groupes fonctionnels du Comité, dont il a encouragé les travaux sur le Cadre intégré de l'information géospatiale, sur le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers et sur le cadre opérationnel de gestion intégrée de l'information géospatiale marine.

Le rapport fournit également des informations sur les activités de communication du Groupe, notamment l'adoption d'un slogan, la mise au point finale des supports de présentation génériques et les activités de communication et de promotion de son action et de ses progrès par médias sociaux et bulletins d'information interposés. Il aborde en outre les premiers efforts de création de matériel de communication, notamment l'élaboration d'une brochure à l'intention des décideurs sur le Cadre intégré de l'information géospatiale ainsi que d'un modèle d'étude de cas, ainsi que le recensement des études de cas mettant en valeur les effets positifs du Cadre intégré de l'information géospatiale, à titre d'exemples de résultats positifs. En outre, le Groupe met en exergue l'action de communication entreprise, notamment l'organisation, à l'occasion de manifestations mondiales, de forums et de sessions visant à promouvoir le Cadre et à faire connaître les bonnes pratiques et les stratégies donnant de bons résultats afin d'en encourager la mise en œuvre au niveau national.

Dans le rapport, le Groupe de haut niveau rend compte de l'état d'avancement de l'ensemble des documents du Cadre intégré de l'information géospatiale (dernières mises au point et traduction), y compris la stratégie globale et les documents constituant le Guide de mise en œuvre. Il examinera en outre le progrès de la traduction des documents dans les langues autres que l'anglais, afin que l'ensemble de ces documents puisse être compris et utilisable par un public plus large. Le rapport donne des informations sur l'action menée par le Groupe afin de mobiliser les ressources pour financer durablement la mise en œuvre du Cadre au niveau national, et notamment sur l'état d'avancement du guide de financement durable, destiné à permettre aux États Membres de disposer des informations nécessaires sur les sources de financement potentielles et les conditions, les propositions de valeur, et les effets et avantages touchant à l'investissement dans le Cadre, en vue d'améliorer la gestion intégrée de l'information géospatiale à l'échelle nationale. Il comporte également un point de la SDG Data Alliance sur l'avancement de ses travaux, et notamment les activités qu'elle mène pour mobiliser des ressources et fournir une assistance technique à distance aux pays en développement grâce à l'élaboration de plans d'action au niveau national et à la mise en place de base de données de référence destinées à permettre, en faisant progresser le Cadre, la réalisation accélérée des objectifs de développement durable.

Le Groupe de haut niveau a pris acte avec satisfaction de la résolution [2022/24](#) du Conseil économique et social et s'est félicité, en particulier, que celui-ci réaffirme qu'il importe de renforcer et d'améliorer l'efficacité du Comité d'experts, en particulier en ce qui concerne la réalisation de ses activités axées sur les objectifs de développement durable et le Cadre intégré de l'information géospatiale, afin que celui-ci conserve son efficacité et continue de se renforcer et que tous les États Membres puissent continuer de bénéficier de ses travaux. Le Comité sera invité à donner d'autres orientations sur la manière dont les États Membres peuvent appliquer au niveau national le modèle global, tourné vers l'avenir, que constitue le Cadre, orientations qui porteront sur tous ses domaines d'action et ceux de ses comités régionaux, groupes fonctionnels et réseaux thématiques, ainsi que sur les liens entre le Cadre et d'autres cadres régionaux/mondiaux et la poursuite de son adoption en réponse à des demandes nationales, régionales et mondiales de plus en plus exigeantes.